

MORALISATEUR : Le communiqué de la SSII Infodis sur son attitude face à la grève des transports

19-11-2007

-
Infodis, une société de services informatiques de 250 personnes, publie un communiqué mettant en avant les dispositions qu'elle a prise pour permettre à ses collaborateurs d'assurer la continuité de ses prestations chez ses clients : remboursement de l'hébergement à l'hôtel, co-voiturage, etc.

-
Outre ses obligations contractuelles, la SSII met en avant les aspects économiques de la question : pas de facturation si ses collaborateurs ne rejoignent pas leurs postes de travail chez les clients.

-
Pourquoi en effet ne pas profiter des circonstances pour se rappeler au bon souvenir de son écosystème !

-
Le communiqué s'achève par un propos moralisateur du président d'Infodis : "Ces mouvements de grève répétés amputent les finances des entreprises et influent à terme sur leur politique d'embauche : la défense des droits sociaux d'une certaine corporation professionnelle ou syndicale, quelle qu'elle soit, doit inclure la prise en compte des répercussions d'une action sur l'ensemble de la classe salariale française. C'est là, la véritable solidarité."

-
Qu'on le partage ou pas, ce point de vue engagé mérite d'être souligné : il relève du même phénomène que les blogs de dirigeants, mais s'en distingue en ce qu'il sort du champ d'expression personnel pour ériger en parole officielle de l'entreprise.

Un marketing engagé, sociétal et moderne.

-

Peut-être à double tranchant, mais visible.